



# « Un accord avant le 21 juillet serait un signal fort »

- Ecolo a rencontré tous les partis sur le thème de la gouvernance.
- Des blocages subsistent.
- « Mais les lignes bougent », insiste Zakia Khattabi.

## ENTRETIEN

**D**epuis le « coup » de Benoît Lutgen, la vie politique francophone a pris un rythme effréné. Y compris pour les écologistes, qui ont saisi l'opportunité pour imposer la gouvernance en thème de négociation. Ce jeudi, Patrick Dupriez et Zakia Khattabi, leurs coprésidents, ont bouclé leur premier

tour de table en retrouvant le « patron » du CDH. L'occasion d'un premier bilan, dressé par la coprésidente d'Ecolo.

### **La rencontre avec Benoît Lutgen a été très longue. Y a-t-il déjà des avancées ?**

*La première réunion que nous avons eue avec Benoît Lutgen visait à éclairer nos propositions. Cette fois, il est venu avec ses propres propositions en matière de gouvernance. Et nous sommes restés sur cet enjeu. Nous ne sommes pas encore dans une phase de négociation mais nous constatons que les lignes bougent. Cela nous conforte dans notre conviction : nous nous trouvons à un moment où nous pouvons engranger des accords sur la gouvernance et basculer dans un autre fonctionnement de la vie politique.*

**Quelles conclusions tirez-vous après ces premiers contacts ?**

*Certaines choses sont plus évidentes mais il n'y a aucun tabou. Nous l'avons dit, nous voulons une réforme basculante. Ce qui est positif, c'est que personne n'a été étonné que nous prenions la main sur ces sujets. C'est la preuve que nous sommes légitimes sur ces questions. Et quoi qu'il arrive, les choses vont devoir bouger. Jusqu'au bout, nous devons rester attentifs aux textes, aux détails. Mais des avancées qu'on n'aurait pu imaginer voici quelques mois, se dessinent.*

**Au terme de ce tour de table, allez-vous continuer à discuter avec tout le monde ?**

*Il y a différentes mesures pour lesquelles une majorité des deux tiers sera nécessaire. Dès lors, se fermer à la discussion avec certains interlocuteurs serait une erreur. Et le fait que ces propositions soient portées par tous les partis est une garantie de pérennité, afin qu'elles ne soient pas*

*détricotées par la suite.*

**Cela vous permet-il d'envisager la négociation de majorités ?**

*Non, c'est trop tôt. Olivier Chastel et Benoît Lutgen souhaiteraient lier les négociations sur la gouvernance avec celles sur les majorités car ils souhaitent avancer. Mais nous nous focalisons sur la gouvernance. Car en matière de transition énergétique, d'environnement, d'enseignement, d'économie, les politiques doivent être construites dans un cadre nouveau. Et puis, Benoît Lutgen n'a pas pris sa décision de larguer le PS sur un coup de tête. On ne peut donc pas nous demander de nous décider en quelques jours. De plus, nous ne sommes pas la variable de blocage : il est possible de constituer des majorités sans nous. Nous ne refusons donc pas d'entrer dans des coalitions mais il n'y a pas de raison que nous nous mettions plus de pression.*

## ANALYSE

### L'option orange bleue

Benoît Lutgen a beau soutenir que des majorités alternatives associant les verts et/ou Défi sont possibles en Wallonie et à Bruxelles, on reste circonspect. On l'a écrit : Olivier Maingain reste de glace, au moins à ce stade. Quant aux verts, qui ont rencontré longuement Benoît Lutgen jeudi après-midi, on peut lire ici combien ils posent la réforme de la gouvernance en préalable à toute espèce d'éventuelle négociation pour la formation de gouvernements. Et, toujours en termes d'exigences, combien ils

sont attachés au décumul intégral des mandats ainsi qu'à l'intégration des rémunérations privées pleinement dans le cadastre des élus...

**Ne craignez-vous pas qu'on accuse Ecolo de mettre la barre trop haut et d'empêcher la formation des gouvernements ?**

*Au regard des affaires, on ne peut pas dire que nous plaçons la barre trop haut. Ou alors, c'est qu'on n'a pas pris la mesure de la situation. Puisque la crise est liée à la gouvernance, l'enjeu est aussi pour les partis traditionnels d'envoyer*

Deux points forts. Pas sûr du tout que le CDH et le MR pourront jamais y souscrire. L'hypothèse de voir les centristes et les libéraux-réformateurs s'asseoir, à deux, à une table de négociations pour l'édification d'un exécutif en Wallonie reste donc la plus vraisemblable. Sauf revirement soudain des amarante et des verts dans les prochains jours. Ou renoncement, de la part du président du CDH, partant de son homologue au MR, à vouloir aller vite afin de bâtir des majorités alternatives (excluant le PS) dès juillet, ce qui laisserait du temps aux discussions, aux tentatives d'emmener Ecolo dans l'aventure. Mais jusqu'à nouvel ordre, l'option « rapido presto » reste dominante. Avec elle, donc, l'option orange bleue.

D.CI

*un signal aux citoyens. Et puis, nous avons l'expérience de ce qui s'est passé autrefois, quand certaines de nos mesures ont été abandonnées après notre départ.*

**Et puis, le MR veut mener des politiques semblables à celles contre lesquelles vous vous êtes opposés au fédéral. Et il a réactivé sa proposition de décret wallon sur le décumul limité aux villes de plus de 50.000 habitants...**  
*Il est clair qu'avec nous, on ne va pas reproduire les politiques menées au fédéral. Et la proposition du MR sur le décumul en Wallonie constitue un recul et ne répond pas aux problèmes du conflit d'intérêts et de la concentration des pouvoirs.*

### **Vos positions sont-elles négociables ?**

*Sur le décumul, c'est chez nous une position historique. Le MR dit qu'il est important que les bourgmestres et échevins soient représentés dans les assemblées parlementaires pour apporter leur éclairage. Quand je vois le report de charges du fédéral vers les communes, je me dis : où étaient les bourgmestres ? Leur proposition est purement électoraliste. Les députés écologistes ne cumulent pas. Ils ne sont pas déconnectés pour autant. Mais si on n'obtient pas le décumul intégral, on continuera à le revendiquer. Et on engrangera sur autre chose.*

### **Avez-vous fixé une deadline pour engranger des accords ?**

*Sans vouloir cadenasser le débat, engranger des accords politiques fermes sur certaines des mesures en matière de gouvernance pour le 21 juillet serait un signal fort pour les citoyens. Il ne faudra donc plus traîner à propos des éléments sur lesquels nous aurons constaté un consensus.*

### **Quelles sont vos prochaines échéances ?**

*Ce vendredi, nous rencontrons le PTB. Puis nous réaliserons une synthèse de nos rencontres. Mais il faut se rappeler qu'il y avait une crise avant la crise déclenchée par le CDH. Celle de la confiance du citoyen envers la politique ; c'est de celle-là dont nous nous préoccupons. ■*

**Propos recueillis par  
BERNARD DEMONTY  
PASCAL LORENT**

## GOUVERNANCE

### Les nœuds

La coprésidente d'Ecolo le dit et le répète : « *les lignes bougent sur la gouvernance* ». Mais, après ses consultations avec tous les partis, elle a toutefois identifié des points qui restent problématiques.

**Le décumul intégral.** Ce n'est pas anodin, car c'est le premier point de la liste de propositions d'Ecolo : le décumul intégral entre la fonction de député et de bourgmestre, « *et a fortiori ministre* ». Le MR n'y est pas favorable, le CDH n'est pas chaud non plus, sans s'être prononcé explicitement. « *Nous voulons une réforme basculante, insiste Zakia Khattabi. Nous ne voulons pas d'une réforme de gouvernance archaïque, où on pense qu'un bourgmestre peut être député.* » Pour elle, le décumul « *ouvrirait clairement le jeu démocratique parce qu'on serait plus nombreux à participer à la vie publique et on le sait, l'enjeu n'est pas seulement financier. Il s'agit aussi de mettre fin à la concentration du pouvoir* ». C'est une exigence historique d'Ecolo, qui semble toutefois négociable (lire ci-contre).

**Les plafonds salariaux.** Si personne ne s'oppose à prévoir un plafond de rémunérations pour les mandataires publics (Ecolo veut fixer la barre à 100 % du salaire d'un député fédéral), la question est de savoir si l'on y intègre les revenus d'ordre privés, tels que peuvent par exemple percevoir ceux qui ont un métier d'avocat ou une société commerciale. Sur ce point,

des difficultés subsistent, le MR a clairement dit son refus.

B.DY ET P.LT

### Les convergences

Au gré de leurs rencontres, les coprésidents d'Ecolo ont également engrangé de sérieuses perspectives d'accord sur plusieurs thèmes.

**La publicité des mandats et des rémunérations.** Le but est de publier les mandats et les rémunérations des mandataires publics. Les émoluments privés devraient aussi être renseignés, mais pas de manière précise. Ce serait sous forme de fourchettes, comme cela se pratique au Parlement européen.

**La commission de déontologie.** Le but est de donner aux commissions de déontologie des parlements un pouvoir de décision concernant un député (comme une suspension ou une exclusion, NDLR) et non plus un pouvoir d'avis. Pour Zakia Khattabi, il y a convergence de vues aussi sur le fait que ces commissions doivent pouvoir être saisies par d'autres personnes que les députés concernés, comme c'est le cas actuellement. « *On l'a vu avec Armand De Decker. Le MR a voulu poser la question à la commission, mais n'a pas pu le faire, c'est Armand De Decker qui a dû le faire lui-même.* »

**Redessiner certaines limites communales à Bruxelles.** L'objectif est de redécouper les communes bruxelloises pour éviter les situations kafkaïennes, comme des quartiers, des rues, voire des maisons situées à cheval sur deux communes. Défi craint que cela soit un préalable à une fusion des communes. La coprésidente d'Ecolo se veut rassurante : « *Ce sont des choses totalement différentes.* »

**Intégrer les générations futures dans la décision publique.** Le but est ici d'intégrer des indicateurs alternatifs au PIB tels que le développement durable dans la décision politique, au lieu de prendre en compte les critères uniquement budgétaires, tels que le produit intérieur brut. « *Ecolo avait introduit cela au gouvernement wallon, mais après notre départ, la pratique a été abandonnée.* »

**Une dépolitisation de l'administration et un rôle accru pour l'école d'administration publique.** Ecolo a reçu des signaux des

autres partis sur leur volonté de discuter d'une dépolitisation de l'administration, même si Ecolo concède que le chantier est vaste. L'école d'administration publique, destinée à former les hauts fonctionnaires, serait aussi remise en action, car pour Ecolo, elle tourne au ralenti. « *Demain, davantage de postes exigeront le passage par cette école, qui couvrira aussi Bruxelles et non plus seulement la Wallonie.* »

**La suppression des provinces.** Personne ne ferme la porte. « *Il y a un oui du MR, c'est envisageable pour le CDH et au PS, on nous fait savoir qu'on peut en discuter.* »

**La plus grande proportionnalité des scrutins.** L'objectif est ici que, lors d'une élection, un parti reçoive un nombre de sièges correspondant au pourcentage de voix obtenues.

B.DY ET P.LT

## Le Parti socialiste à l'heure des exclusions et des décumuls

Ce n'est pas parce qu'on tire sur le pianiste qu'il arrête de jouer. Rapport au PS. Accablé par les affaires, trahi par son partenaire, sur le point de se séparer de plusieurs centaines de conseillers, le parti continue de donner des signes de vie. Malgré tout.

La preuve, c'est les deux épreuves qui l'attendent dans les prochains jours. Dans l'ordre chronologique : la réunion de sa commission de vigilance bruxelloise, vendredi, appelée à se prononcer sur les dossiers Mayeur et Peraïta ; enfin, le congrès statutaire extraordinaire, dimanche à l'Eau d'Heure, où les militants auront à trancher entre le décumul des mandats et le décumul des rémunérations.

C'est l'heure (grave) des choix et des bifurcations. Elio Di Rupo et l'état-major socialiste doivent croire très fort – un peu la pratique du mantra – que toute crise est une mutation, idéalement, une opportunité. Que le Parti socialiste ne va pas exploser au passage. Cela alors que les divisions fatales peuvent surgir tant sur la réforme en matière de décumul que sur le sort fait à Yvan Mayeur, sans oublier la perspective d'une éviction des majorités au sud du pays, en Wallonie en particulier, qui peut avoir un effet de détonateur sur l'unité précaire des troupes. Les rouges d'ici ont en tête la déglingue du PS en France. Le contre-exemple.

Bref, le PS se trouve à un tournant, un point crucial, un momentum, et ainsi de suite, dans la (dé)gradation des faits. Quant aux signes de vie dont nous parlions tout à l'heure :

tant sur le décumul que pour ce qui concerne la commission de vigilance, l'on voit des instances bien à l'œuvre, des structures en place, des militants qui participent, nombreux, aux réunions, débats et votes en sections, en fédérations, en congrès, sur des motions précises et concurrentes... Un vrai exercice démocratique. Le dos au mur. Quasi un tour de force. Il n'est jamais trop tard ? ■

DAVID COPPI

## SANCTION

### Yvan Mayeur et Pascale Peraïta près de l'exclusion

Tout arrive, même le verdict de la commission de vigilance de la fédération bruxelloise du PS à propos de Pascal Peraïta et d'Yvan Mayeur. Qui sera connu ce vendredi après-midi.

L'ex-administratrice déléguée du Samusocial et présidente du CPAS de Bruxelles-Ville et l'ex-fondateur et cheville ouvrière du Samusocial et bourgmestre de Bruxelles-Ville sont menacés d'exclusion du parti.

La sanction extrême après les divulgations sur les abus à la tête du Samusocial, ASBL offrant de l'aide aux sans-abris et financée par des dons et des fonds publics régionaux et fédéraux.

Les deux pourraient ainsi connaître le même sort que celui infligé fin avril à André Gilles et Stéphane Moreau, incriminés dans l'affaire Publifin à Liège et exclus du PS (Stéphane Moreau avait démissionné préventive-

ment à 24 heures de la décision, avant d'être exclu « à titre définitif ») pour avoir manqué aux devoirs élémentaires de l'affilié socialiste.

La Charte éthique du militant stipule en effet que celui-ci doit... « *adhérer aux principes idéologiques et aux valeurs du socialisme, dont la solidarité, l'égalité, la liberté et la fraternité, les diffuser sans relâche et les appliquer quotidiennement ; adopter un comportement intègre, probe, fraternel et respectueux de l'autre.* »...

On a dépassé la ligne rouge pour ce qui concerne Yvan Mayeur et Pascale Peraïta ? Qui peut en douter ?

Les débats en commission de vigilance sont serrés néanmoins, nous confiait-on ces derniers jours.

Réuni sous la présidence de Jacqueline De Baets, ex-présidente de la section de Schaerbeek, le

petit groupe d'anciens (Philippe Moureaux au centre), juristes pour la plupart, tranche ce vendredi après avoir examiné les dossiers et convoqué les intéressés.

Une décision lourde, à la mesure du rôle politique central joué par Yvan Mayeur, certainement depuis qu'il est aux commandes à Bruxelles-Ville.

Lourde aussi car Yvan Mayeur était un proche, politiquement et amicalement, de Laurette Onkelinx, présidente de la fédération bruxelloise. Laquelle, en quelque sorte, doit signer maintenant sa condamnation, en bonne logique et néanmoins en plein déchiement.

D.CI

## Wallonie Un mandat sur 20 pose question

Accrochez-vous : 350 pages, 600 structures étudiées mais 1.000 inventoriées (dont 253 communes et autant de CPAS, 5 provinces, 77 intercommunales et 64 sociétés de logement), 400.000 données traitées, 120 critères thématiques dont 48 consacrés à la gouvernance, 5.738 mandats recensés... Voici l'impressionnant catalogue affiché par le « *cadastre des intercommunales et organismes supra-locaux en Région wallonne* » réalisé par le consultant BSB entouré de quatre spécialistes universitaires<sup>1</sup>.

En janvier, les développements du

scandale Publifin avaient provoqué cette réaction du gouvernement PS-CDH : le socialiste Pierre-Yves Dermagne, le remplaçant de Paul Furlan au ministère des Pouvoirs locaux, recevait mission de faire réaliser un audit complet du secteur. La tâche était titanique. Elle débouche sur un document de synthèse qui est en cours d'analyse par le ministre, même si l'actuelle crise gouvernementale rebat évidemment les cartes.

Philippe Barzin, administrateur de BSB, souligne aussi les limites de l'exercice : « *Nous avons uniquement travaillé sur base des documents que les*

*structures avaient obligation de nous envoyer. Il a parfois fallu faire preuve de persuasion pour les obtenir. Mais il n'a pas été possible d'aller plus loin et par exemple de comparer nos tableaux avec la réalité de terrain.* »

Le consultant joue donc la carte de la prudence à ce stade. L'ambition de l'autorité politique était bien d'obtenir « *une liste des organismes supra-locaux à maintenir, à modifier ou à supprimer.* » Ce cadastre est une pièce essentielle de la démarche, mais sûrement pas sa conclusion, même si les responsables locaux vont s'y précipiter pour sa-

voir à quelle sauce ils sont mangés.

« *Les situations parfois anormales que nous mettons en évidence ne font pas l'objet d'un jugement absolu de notre part. Disons plutôt qu'il s'agit de clignotants à l'intention des responsables politiques* », souligne Philippe Barzin.

#### Pas de monstruosités

Ce spécialiste résume d'une seule phrase son sentiment général après une longue plongée dans le monde intercommunal et para-communal : « *On ne peut pas faire le constat de monstruosités qui seraient répandues partout.* »

Mais qu'en est-il, par exemple, de la pratique des rémunérations indues qui a scandalisé l'opinion avec les révélations sur les comités de secteur largement « bidon » de Publifin ? Pour rappel, elle témoignait d'un phénomène illégal : des mandataires étaient payés pour siéger dans des instances purement consultatives. Et même « contemplatives », a-t-on entendu en commission d'enquête...

Le consultant a identifié un total de 277 mandats (sur 5.738, soit de l'ordre de 5 %) indûment rémunérés dont 261 concernent des organes consultatifs.

Des anomalies constatées dans quatorze organes présents dans onze intercommunales. On évolue ici à la marge du système. Dans les structures étudiées, si le bénévolat n'est pas absent, la rétribution légitime est dominante : elle concerne 3.875 mandats. Autre élément : dans le seul secteur des intercommunales, 56 % des mandataires ne détiennent qu'un seul mandat. Mais 2 % en additionnent entre 7 et 10. Incorrigibles cumulards. ■

ERIC DEFFET

(1) L'intégralité de l'étude sur [pouvoirslocaux.be](http://pouvoirslocaux.be)

#### CONTEXTE

##### A contretemps

Le consultant formule sept enjeux (contrôle effectif sur les filiales, information permanente et transparente...), neuf recommandations (fixer une durée de vie aux intercommunales, déterminer une taille adéquate pour les organes) et quatorze pistes d'évolution qui portent sur l'évolution des formes juridiques, les activités multiples... Il faut maintenant faire vivre ce cadastre dans la durée et imposer

des changements sur le terrain. Le travail de BSB tombe un peu à contretemps. Il porte sur 2016 et des évolutions ont déjà été imposées ici ou là par les faits. Le gouvernement a en outre approuvé des décrets sur la publication des rémunérations par exemple, mais

la situation politique bloque les textes. Il reviendra tôt ou tard au parlement de Wallonie de s'emparer de toutes ces questions. Mais quand ? Et avec quelle majorité ? L'audit épingle des situations anormales ou atypiques qu'il faudra pourtant régler tôt ou tard. Pourquoi le service d'incendie de Liège est-il le seul à disposer d'un statut intercommunal ? La question vaut aussi pour le Bois d'Havré près de Mons... Faut-il se pencher sur le sort d'Imio, intercommunale active dans la mutualisation informatique ? Ou sur la multiplicité des petites régies de gestion de l'eau en Luxembourg ? Ou sur l'existence de quatre intercommunales de développement pour le seul Hainaut ?

E.D.

## Samusocial Des sièges vides remarqués au CA

Commission d'enquête Samusocial, clap, deuxième. Ce jeudi, les commissaires ont appris que les invités permanents du gouvernement bruxellois au CA de l'ASBL... ne savaient en fait pas grand-chose. Ils étaient deux, sous le feu des questions des députés : Stéphane Vanommeslaeghe pour le cabinet du ministre-président Rudi Vervoort (PS) et Wilbert Stoefs, choisi par les cabinets du ministre du Budget Guy Vanhengel (VLD) et du ministre de l'Économie et de l'Emploi Didier Gosuin (Défi).

Les députés ont été surpris d'apprendre que les deux hommes n'avaient presque pas assisté aux réunions du CA de l'ASBL aux jetons de présence contestés. Le premier a assisté à une réunion sur quatre en 2016-2017, le second à aucune. Une situation résumée comme suit par le chef de groupe MR Vincent De Wolf : « *Les invités permanents étaient plutôt des absents permanents, ce qui est surprenant, voire choquant.* »

Pour Ecolo, cette situation n'est pas normale si l'on se fie au contrat de gestion passé entre l'ASBL et les autorités bruxelloises : il y est stipulé noir sur blanc que les « *invités permanents siégeront aux CA* ». Le député Alain Maron a d'ailleurs tenu à replacer cette attitude dans un contexte global : « *Yvan Mayeur a dit à la ministre Céline Fremault que la Région ne mettrait jamais un pied au Samusocial. La Région n'a pas mis un pied, mais quatre orteils, les deux commissaires et les deux invités, et deux n'ont rien fait.* »

C'est précisément l'existence des deux commissaires, interrogés mardi passé, qui justifiait, selon les invités permanents,

leur action limitée. Ces derniers se sont défendus en invoquant des indisponibilités d'agendas, des CA convoqués à la dernière minute et le cadre restreint de leurs fonctions. Pas de quoi convaincre tous les députés, dont les regards se tournent désormais vers les ministres bruxellois... Guy Vanhengel l'a assuré : il y avait toujours un représentant du gouvernement au CA.

« *Les invités permanents étaient plutôt des absents permanents, ce qui est surprenant* » VINCENT DE WOLF (MR)

Les inspecteurs des finances devaient être entendus ce jeudi, mais par manque de temps, ils le seront mardi. Le débat autour de la gestion financière de l'ASBL, vivement critiquée par plusieurs formations politiques, devrait être intéressant.

Le député Emmanuel De Bock (Défi) s'est insurgé du fait que, selon un procès-verbal, le CA du Samusocial a décidé délibérément de ne pas respecter la loi sur les marchés publics. Cela pose, selon lui, des questions sur le « *système Samusocial* » où de l'argent circulait entre plusieurs structures sous l'autorité des mêmes personnes, sans marché public... Notamment, entre le Samu, le CPAS de la Ville de Bruxelles et les Cuisines bruxelloises, trois instances gérées majoritairement par des socialistes bruxellois. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

# CONGRÈS

## Le décumul des rémunérations tient la corde

Les quatorze fédérations du PS se sont toutes prononcées. Les dernières assemblées fédérales ont eu lieu jeudi soir, à Dinant-Philippeville, au Luxembourg, à Verviers et chez les germanophones. Pour rappel : dans les sections, puis en assemblée fédérale, les militants ont débattu et voté ces derniers jours en faveur de l'une des deux grandes options qui leur avaient été soumises par le bureau du parti : la première interdit le décumul entre le mandat de parlementaire et les fonctions exécutives communales (bourgmestre, échevin, présidence du CPAS) ; la seconde admet le cumul mais précise que, dans ce cas, les fonctions communales seront exercées gratuitement. D'après un comptage approximatif, il apparaît que l'option 2 a une longueur d'avance. Liège a choisi le décumul des rémunérations mercredi soir, le Brabant wallon aussi, ainsi que la Wallonie picarde, alors que Namur a opté pour le décumul des mandats.

Avant cela, Charleroi avait choisi l'option 1, tout comme Thuin, alors que Mons-Borinage préférerait l'option 2, ainsi que Huy-Waremme. Rapport de forces ? L'option 2 est devant. Les délégués des fédérations « reporte-

ront » dimanche, en congrès, le vote intervenu dans leurs rangs, cela de façon proportionnelle. Gare aux divisions... Car le débat qui a traversé le PS de bas en haut représente, certes, un bel exercice démocratique, mais il a généré au passage des grosses tensions. Les députés-bourgmestres et députés-échevins se sont estimés injustement montrés du doigt alors que les « affaires » Publifin ou Samusocial n'ont rien à voir avec ce genre de cumul. On connaît leurs arguments par ailleurs : l'importance de l'« *ancrage local* », de préserver un lot d'élus qui « *sont sur le terrain* », etc. Des réunions houleuses ont eu lieu à la Chambre, où Elio Di Rupo fut interpellé par les députés, Laurette Onkelinx accrochée, sans oublier Paul Magnette, auquel nombre de mandataires reprochent son zèle dans la campagne pour le décou-

mul intégral, la formule, il est vrai, la plus claire et indicative du changement de cap.

Ajoutez que les deux grandes fédérations Liège et Charleroi, ont voté différemment... Une socialiste bien informée nous explique : « *L'option 1 est la plus claire, la plus révolutionnaire, mais on se demande si, pour la paix dans le parti, pour éviter les polémiques et les déchirures avec les mandataires, il ne vaut pas mieux que l'option 2, pas négligeable du reste, l'emporte.* » Le congrès de l'Eau d'Heure sera un chaudron.

**WALLONIE ET CFWB****Défi utilisera sa position forte  
à Bruxelles pour peser**

*« Si nous participons à quelle que négociation que ce soit et que nous sommes indispensables à Bruxelles, nous serons intéressés de voir jusqu'où l'assainissement des institutions publiques se fera en Wallonie même si nous n'y sommes pas représentés. En Fédération, nous sommes un peu plus nécessaires et nous serons très exigeants pour qu'elle ne soit pas menacée dans son existence et qu'en rien on n'aille vers une forme de régionalisation rampante. Prenons l'exemple de l'enseignement que certains veulent retirer aux provinces. Pour nous, il est hors de question de transférer cette compétence de pouvoir organisateur aux Régions. Qu'on crée plutôt, comme en Flandre, un PO autonome de l'enseignement officiel », précise Olivier Maingain.*

PH.DB.

# « La méthode Lutgen est scandaleuse »

## ENTRETIEN

Entre deux rendez-vous, le président de Défi nous explique pourquoi il a, dès le début de la crise, adopté une ligne dure à l'égard du CDH et de son président Benoit Lutgen.

### A quoi est due votre intransigeance sur la rupture CDH-PS ?

*Sur le plan de la méthode, Lutgen a été d'une inélégance totale à l'égard de mon parti. Qu'il soit fâché sur le PS et particulièrement en Wallonie, je peux comprendre et je ne suis pas moins critique sur certains aspects... Mais quand on est partenaire d'une majorité, on doit au moins s'adresser préalablement à ceux à qui on n'a rien à reprocher. Je ne vois pas ce qu'il a à reprocher à Défi, à nos ministres et mandataires en Région bruxelloise...*

### Il aurait dû vous en parler avant ?

*M'avertir, peut-être en parler, évaluer les conséquences, voire toutes les hypothèses. Cela fait partie de la correction et de la loyauté dans une relation de partenaire. En ce qui me concerne, j'ai toujours été loyal. La méthode est proprement scandaleuse et je le lui ai dit. Il peut invoquer toutes les turpitudes du PS et je n'ai pas de problème à dire que le PS porte une lourde responsabilité dans un certain nombre de scandales. Sauf que le CDH et le MR en portent aussi. Publifin, c'est quand même une affaire où ces trois partis se sont entendus et se sont partagé les avantages de manière éhontée. Le PS a peut-être conçu le système, mais les autres n'ont rien arrêté. Ce qui m'exaspère dans tout ça, c'est qu'il ne faut pas venir avec des principes qu'on n'applique pas à soi-même. Je suis peut-être d'une trop*

*grande rationalité, mais c'est assez sain.*

### D'où votre attaque contre M<sup>me</sup> Milquet ?

*Je ne me focalise pas sur elle. J'ai posé une question de principe : que font les partis avec les mandataires inculpés ? Pourquoi ai-je dit cela ? Parce que je n'ai pas envie, quelle que soit la future majorité, de vivre avec des mandataires ayant des soucis avec la justice. Une inculpation, ce n'est tout de même pas un acte à dédaigner. J'ai un peu le sentiment aujourd'hui que certains veulent plutôt faire le procès de la justice. Moi, je ne juge pas le travail des magistrats. On verra bien ce qu'il en sera devant le juge de fond. Ne remettons pas la justice en cause. J'ai fait une proposition en ce sens qui ne semble pas plaire à M. Delpé-*

**« Les gens n'acceptent plus que ce que les politiques décident pour les autres, ils ne se l'appliquent pas à eux-mêmes »**

*rée, sauf qu'on peut toujours réviser la Constitution. On peut aussi prévoir des dispositifs dans les assemblées. Dans l'exercice de notre fonction de mandataire public, quand nous sommes confrontés à des multiversations de fonctionnaires et qu'ils sont inculpés, ils sont écartés sur-le-champ. Les gens n'acceptent plus que ce que les politiques décident pour les autres, ils ne se l'appliquent pas à eux-mêmes. C'est pour ça que j'ai proposé un mécanisme de suspension. Mais je suis ouvert à toute formule. Une inculpation, c'est une inculpation. Tant mieux si M<sup>re</sup> Milquet n'a rien à se reprocher.*

### Est-ce aussi parce que la situation actuelle à Bruxelles vous convient ?

*Honnêtement dit, ce gouvernement travaille et engrange des résultats. Il est dynamique et l'entente est parfaite. J'ai eu plusieurs contacts récemment avec les partenaires de majorité et je n'ai senti aucun indice de quoi que ce soit. Il y en a peut-être au gouvernement wallon, je ne juge pas puisque Défi n'y est pas représenté. Mais à Bruxelles, pas le moindre indice de ce qu'il y aurait une difficulté à ce point insurmontable qu'on n'avait pas d'autre choix que de se séparer... Et le Samusocial, ce n'est pas une affaire de la Région mais de la Ville de Bruxelles. Tout cela a un côté assez surréaliste. Maintenant voilà, il y a un fait qui a été posé, on va voir comment on peut le gérer.*

### Le vieux différend avec le MR depuis la scission en 2011 explique-t-il en partie votre mauvaise humeur ?

*Je dis très clairement que si nous devons négocier avec le MR, je ne mettrai aucune condition liée à notre différend financier. Je ne vais pas lier des questions de principe à la recherche de la conclusion de ce contentieux. C'est malheureux que le MR n'ait pas l'élégance d'y mettre un terme en faisant une proposition honorable. L'acharnement vient plutôt de sa part. Mais je ne vais certainement pas m'abaisser à quémander quoi que ce soit. ■*

Propos recueillis par  
PHILIPPE DE BOECK

## posture

# Une radicalité qui intrigue

Depuis que Benoît Lutgen ne veut plus du PS, un acteur de la pièce se démarque par son intransigeance : Olivier Maingain. La posture radicale du président de Défi en agace plus d'un. Bon nombre d'observateurs tentent d'y trouver une explication. Il n'y en a peut-être pas une, mais plusieurs...

Et, avant tout, le fait que le président-bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert n'était pas en Belgique quand Lutgen a fait son annonce « explosive ». Il était à Montréal où il participait à la convention des maires francophones. Il a donc raté le début de la crise, ce qui n'est pas idéal dans ce genre de situation.

Une fois revenu au pays, le président des démocrates francophones a commencé à s'en prendre d'abord à Joëlle Milquet. « Elle est inculpée, il est temps qu'elle s'en aille », a lancé Olivier Maingain comme préalable à toute discussion avec le CDH. Quand on veut donner des leçons de bonne gouvernance, il faut d'abord être irréprochable. » Milquet étant la seule personnalité forte du CDH à Bruxelles, le calcul peut se com-

prendre.

Un proche du président de Défi trouve cette soudaine mise au pilori « étonnante ». Joëlle Milquet est en effet inculpée depuis avril 2016 pour une affaire d'emplois fictifs pour sa campagne électorale de 2014. « Il la voyait régulièrement jusque-là sans qu'il n'en ait fait une paria. Ou alors, comme il s'agit d'un momentum particulier, on peut radicalement changer d'attitude parce que les conditions le permettent. Il faut profiter de l'instant, c'est peut-être ça l'interprétation », précise notre source.

Puis, Olivier Maingain a cité d'autres noms : De Decker, Drion, Di Antonio et Buelen. De là à en déduire que Défi ne veut pas s'embarquer dans des négociations avec le CDH et le MR, il n'y a qu'un pas...

Pour Jean-Benoît Pilet, politologue à l'ULB, ce positionnement radical s'explique par trois facteurs : une personnalité forte et flamboyante dans la prise de parole, une stratégie forte par rapport aux négociations et un positionnement fort en vue des élections communales de 2018 et régionales de 2019. « L'ex-FDF n'a pas trop envie d'entamer des négociations avec le MR dont il s'est détaché en 2011. Une des lignes de positionnement, c'est de se présenter comme un nouveau parti, une alternative réelle à l'inverse d'autres formations installées au pouvoir depuis longtemps, entame Jean-Benoît Pilet. C'est aussi une stratégie de négociation. Défi et Ecolo

savent qu'ils n'ont pas d'intérêt à entrer facilement dans une coalition pour laquelle ils n'ont pas été consultés dès le départ. Ils font monter les enchères. »

Le calcul politique est complexe et simple à la fois. Avec 12 députés à la Région bruxelloise, Défi est incontournable. Mais d'après un mandataire amarante, le parti n'a pas trop envie de faire bouger les choses... « Maingain ayant négocié un bon accord avec le PS en 2014, il n'a pas vraiment envie de changer la donne à l'instar des autres partis de la majorité bruxelloise. Le jeu nouveau de Lutgen bouscule tout, il y a aussi une part d'émotion, de surprise et de râlerie par rapport à tout ce qui avait été programmé. Recommencer et tout renégocier, il y a de quoi être en colère », explique une bonne source.

Quant à la personnalité même d'Olivier Maingain, elle explique aussi beaucoup de choses... « C'est son trait de caractère, tout le monde connaît sa radicalité. En interne, on lui demande souvent d'arrondir les angles et il y arrive. Mais dès qu'il est devant les caméras, le naturel revient au galop », explique un proche.

« C'est une personnalité dure en négociation et flamboyante dans la prise de parole. Il est prêt à sacrifier l'intérêt à court terme de son parti pour des positions de principe. On l'a vu lors des négociations sur BHV qui ont finalement mené à la séparation d'avec le MR. C'était un pari risqué pour le FDF », conclut M. Pilet. ■

PHILIPPE DE BOECK